

Madame la directrice,

La 46<sup>ème</sup> promotion des élèves-directeurs des services pénitentiaires sollicite de votre haute bienveillance l'autorisation de porter comme nom de promotion celui de Jean-Baptiste Lassalle.

Ce nom de promotion nous inspire pour nos futures fonctions pour deux raisons principales.

Tout d'abord, Jean-Baptiste Lasalle est l'incarnation même de l'ascension sociale permise par la République. En effet, il a commencé sa carrière comme surveillant en 1910 puis occupé une grande variété de postes dans l'administration pénitentiaire d'économe sous-directeur à directeur de prison avant de devenir en 1948 directeur inter régional. Jean-Baptiste Lasalle a gravi les différents échelons hiérarchiques de par son travail, son mérite et par ses qualités humaines. Ceux qui ont pu

travailler avec lui reconnaissent ses talents de diplomate et de négociateur, autant de qualités que nous devrions déployer dans nos futurs postes.

Par ailleurs, Jean-Baptiste Lassalle a été confronté, dans l'exercice de sa profession, en tant que directeur de la centrale d'Eysses à l'occupation nazie en France. En octobre 1943, il lui a été confié la responsabilité de garder l'ensemble des résistants de la zone sud. Il a alors su agir en assurant le respect et la dignité de chaque détenu. S'opposant aux ordres illégaux et illégitimes qui lui étaient donnés, il fait preuve de bienveillance envers les prisonniers politiques de sa circonscription. Il accepte d'accorder le régime politique aux centaines de détenus qui arrivent dans son établissement. Il en paye alors le prix fort en étant relevé de ses fonctions par le régime de Vichy et surtout en devant vivre caché par des mouvements de résistance. En mars 1945, il est

réintégré comme directeur inter régional de Strasbourg, après enquête de la commission d'épuration du personnel de l'administration pénitentiaire. Il prend sa retraite en 1949.

Le modèle de Jean-Baptiste Lassalle et les valeurs qu'il a su incarner : mérite républicain, travail en équipe avec tous les fonctionnaires, respect absolu des personnes détenues, nous inspirent pour notre prochaine prise de fonction et pour l'exercice de notre profession de directeur des services pénitentiaires.

C'est avec son exemple à l'esprit et avec en mémoire les enseignements théoriques et pratiques reçus à l'ENAP durant cette année, et pour lesquels nous voudrions remercier nos formateurs et les personnels de l'école, que nous abordons nos premiers postes, avec confiance et impatience, fiers de servir l'administration pénitentiaire.